



VOLONTAIRE ASPIRANT – Assistant ingénieur aéronautique

Poste 2024 - Spécialité 2001 - FA 117

Type d'unité d'affectation:

ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE L'AIR ET DE L'ESPACE BUREAU DEVELOPPEMENT CAPACITAIRE – DIVISION AVIONS DE TRANSPORT ET HELICOPTERES FA 117 – Paris-Balard

DESCRIPTION DU POSTE

UNITÉ

Vous seriez affecté au sein du bureau développement capacitaire de l'armée de l'Air et de l'Espace, sur l'enceinte militaire de Paris-Balard.

POSTE

Vous pourriez être chargé:

- De participer au développement de la capacité de largage de drones légers ou de munitions téléopérées depuis un avion de transport ou hélicoptère militaire;
- De suivre les dossiers liés au largage de parachutistes militaires et à l'aérocordage au sein de l'armée de l'Air et de l'Espace;
- D'accompagner le développement des systèmes héliportés dans le cadre de la mission de « police du ciel » ;
- D'assister les officiers programmes dans la gestion des essais, commandes et autorisations d'emploi des équipements des personnels navigants;
- De suivre, coordonner et participer à la priorisation des expérimentations d'aérotransport de matériels militaires.

PROFIL RECHERCHÉ

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Vous avez la nationalité française;
- Vous êtes âgé de 26 ans au plus.

DIPLÔME – FORMATION

• Vous justifiez d'un BAC+2 à Bac+5 dans le domaine scientifique.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- Vous attestez de connaissances en aéronautique;
- Vous maîtrisez l'outil informatique (pack office...).

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Vous êtes autonome et savez prendre des initiatives;
- Vous avez des capacités de synthèse et d'analyse;
- Vous êtes rigoureux, curieux et motivé.

ÊTRE VOLONTAIRE ASPIRANT?

Dès votre BAC+2, les jeunes de 17 ans à moins de 26 ans peuvent s'engager dans l'armée de l'Air et de l'Espace en tant qu'Aviateur ou Aviatrice.

Cette première expérience professionnelle permet de découvrir durant une année les nombreux métiers de l'armée de l'Air et de l'Espace et offre la possibilité de vivre une expérience utile avant un engagement plus long (contrat d'officier sous contrat).

Les contrats de volontariat sont rémunérés.

Être militaire et Aviateur, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer <u>complet</u> dans l'un des 48 Bureaux Air des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA/Bureaux Air). Liste des CIRFA sur <u>devenir-aviateur.fr</u>

SÉLECTION

Outre le dossier de candidature, la sélection comprend des tests psychotechniques, des épreuves sportives, une visite médicale et un entretien de motivation.

CONTRAT

Contrat de 12 mois, renouvelable, sous statut de volontaire aspirant (VASP).

Possibilité d'évoluer en tant qu'officier sous contrat au bout d'un an de service.

FORMATION

Formation militaire de 5 semaines à l'Escadron de formation au cursus court (EFCC) de Salon-de-Provence.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE* / AVANTAGES

- ~ 678 € jusqu'à la formation militaire initiale (FMI), puis 910 € avant retenue pour pension;
- L'hébergement et la restauration peuvent être proposés sur base aérienne à titre gratuit;
- La tenue est fournie;
- Vous pouvez également prétendre à la prime d'activité délivrée par la CAF en fonction de ses ressources;
- Avantage carte SNCF: -75% pour ses déplacements personnels;
- 25 jours de congés par an.
- * À titre indicatif. Données non contractuelles.